Motion adoptée lors du Conseil d'école de l'IUFM Centre-Val-de-Loire

(26 novembre 2009*)

Le Conseil d'école, après avoir pris connaissance des projets liés à la formation des futurs enseignants, considère que la réforme annoncée par les Ministères, si elle était appliquée en l'état, conduirait à un appauvrissement considérable des dimensions didactique et pédagogique liées au métier d'enseignant. Les effets seraient particulièrement néfastes pour les élèves à qui la Nation doit un enseignement de qualité.

Le Conseil d'école soutient les groupes de travail académiques composés de membres des Universités d'Orléans – parmi lesquels figurent des enseignants de l'IUFM - et de Tours. Il souhaite que leurs travaux sur la masterisation se poursuivent dans la perspective d'une formation permettant aux futurs enseignants de remplir réellement leurs missions au sein de l'Éducation Nationale.

L'application de la réforme envisagée aboutirait à la suppression du maillage cohérent et adapté du territoire, qui existe actuellement en matière de formation des maîtres au sein des Académies.

* Les représentants du Recteur, membres du Conseil, n'ont pas pris part au vote.